Nîmes, le 11 février 2025

Un nouveau Pacte pour la Transition à la Nîmoise

en vue des Municipales de 2026

Le lancement du Pacte pour la Transition avait été un des événements saillants de la campagne des élections municipales de 2020, singulièrement à Nîmes. Ses objectifs étaient tout à la fois environnementaux, sociaux et démocratiques, piliers indissociables d'une transition à la hauteur des enjeux actuels (1). 32 mesures déclinées chacune en 3 niveaux d'engagement, des centaines d'exemples concrets à suivre et 3 principes transversaux, épine dorsale de l'ensemble, définissant une méthode de travail pour les 6 années du mandat.

Le Pacte à la Nîmoise avait reçu un bon accueil de la part des candidat·es : dès le 1er tour, plus de 70 % des électeurs de Nîmes-Métropole, avaient la possibilité de voter pour au moins une liste ayant signé le Pacte pour la Transition. Pour le second tour à Nîmes, trois listes sur quatre l'avaient signé. Au final quatre maires élus (Nîmes, Marguerittes, Manduel et Poulx) en étaient signataires, représentant les deux-tiers de la population de l'agglomération.

Dans le bilan tiré par Nîmes-en-Transition après les quatre premières années de mise en œuvre du Pacte pour la Transition sur la commune de Nîmes, les conclusions étaient mitigées (2). Si l'équipe municipale était créditée d'avoir réalisé ou mis en œuvre environ 40 % de ses engagements, des réserves étaient formulées quant à la méthode retenue pour piloter et suivre la réalisation des mesures signées.

En effet le Pacte, par son Principe B, posait la constitution d'« un comité de suivi mixte –élu·es et habitant·es, possiblement agents et autres acteurs » (3) qui n'a jamais vu le jour, l'exécutif lui préférant un groupe de contact informel au périmètre trop restreint (4).
Le Principe C prévoyait la prise en compte « des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale » (5) dont le meilleur support consistait en la création d'une Commission extra-municipale du temps long, prévue dans le Code des communes, composée d'élu·es, de représentants de la société civile, d'experts… en charge de dessiner, dans la logique des mesures du Pacte, des orientations et décisions pour un futur meilleur. Ce dispositif n'a lui non plus jamais vu le jour.

Le compte n'y est donc clairement pas. Si le contenu du Pacte n'est pas à remettre en cause, l'expérience montre que l'effort doit porter prioritairement sur la méthode, seule garante d'un travail de fond.

Notre analyse est que les instances de participation citoyenne décrites ci-dessus devront constituer la colonne vertébrale du prochain mandat municipal, avec ou sans Pacte pour la Transition, de préférence avec. D'autres dispositifs, comme des Conventions citoyennes permettraient également d'extraire les enjeux vitaux des jeux politiciens [et de la temporalité des mandatures]. Cette proposition a été plébiscitée lors du forum ouvert de clôture de la dernière COP d'ici.

Nous vous invitons donc à nous rejoindre, ainsi que toutes les organisations apartisanes qui se reconnaissent dans la démarche du Pacte pour la Transition, quel que soit leur champ d'action : social, environnemental, culturel, sociétal... Cette convergence permettra de mettre rapidement sur pied une Assemblée citoyenne (6), chargée, dans un premier temps, de la construction du Pacte version 2026/2032. Ensuite, cette Assemblée citoyenne constituera la base d'une commission du temps long qui structurera durablement le paysage nîmois.

Pour répondre à cet appel et nous joindre : pacte-transition@nimesentransition.org

1 : Pacte pour la transition à la Nîmoise, Objectifs : https://www.nimesentransition.org/doc/pacte.pdf#page=1
2 : Voir Bilan des 4 ans du Pacte : https://nimesentransition.org/pacte/Bilan-4ans-Pacte-Nimes.pdf#page=7
3 : Pacte… à la Nîmoise, Principe B : https://www.nimesentransition.org/doc/pacte.pdf#page=9
4 : Lettre de Jean-Paul Fournier : https://nimesentransition.org/pacte/Bilan-4ans-Pacte-Nimes.pdf#page=26
5 : Pacte… à la Nîmoise, Principe C : https://www.nimesentransition.org/doc/pacte.pdf#page=10
et Commission du temps long : https://www.nimesentransition.org/doc/pacte.pdf#page=86
6 : dénomination provisoire

Notes : Le lien de bas de page (1) renvoie sur le document "Pacte à la Nîmoise" (95 pages) que vous pouvez donc parcourir en intégralité. Une version réduite (11 pages) présente seulement les 3 principes, les 32 mesures et leurs déclinaisons en 3 niveaux : https://www.nimesentransition.org/doc/Pacte-synthese.pdf Enfin, les engagements signés par le maire élu JP Fournier avec indication des signatures Bouget et Lachaud : https://nimesentransition.org/doc/Synthese_Pacte_J-P_Fournier.pdf